

Raymond Klein

# Dettes dangereuses, vraie fausse idée

*L'Etat doit-il éviter de s'endetter, comme le suggèrent de nombreux politiciens et économistes ? Il y a de bonnes raisons de penser que cette idée, apparemment évidente, est fautive en général. Dans le cas du Luxembourg, la réponse est plus compliquée. Tout dépend des objectifs que le gouvernement poursuivrait en s'endettant.*

Quand le ministre des Finances Luc Frieden a présenté, début février, le plan gouvernemental pour ramener le déficit public à zéro d'ici 2014, il a précisé que cela se faisait non seulement dans le cadre du pacte de stabilité européen, mais qu'un tel objectif relevait du « simple bon sens ». Et de brosser un tableau sombre des conséquences d'une politique laxiste : « Un pays sans finances publiques saines n'est plus compétitif et la qualité de vie s'y dégrade. Si les salaires ne servent plus qu'à rembourser les dettes passées et les cotisations, alors plus personne n'aura envie d'aller travailler. »

Le bon sens est, comme l'a énoncé Descartes, « la chose du monde la mieux partagée ». Si le fait de s'endetter apparaît comme un dangereux pis-aller, voire un vice, aux yeux du « bon père de famille », les économistes y portent un regard plus différencié. En effet, dans le cas d'une entreprise, il semble assez naturel qu'elle s'endette, afin de pouvoir réaliser les investissements nécessaires à son expansion. De même, un Etat s'endette notamment pour mettre en place les infrastructures nécessaires au développement de l'économie. Dans les deux cas, le débiteur anticipe une croissance future lui permettant de rembourser les intérêts – et éventuellement le principal – de la dette.

Néanmoins, la majorité des ministres des finances et des banquiers centraux, parmi lesquels Luc Frieden, persistent à voir la

dette publique d'un mauvais œil. C'est qu'ils s'inspirent de la doctrine néolibérale, qui s'applique à minimiser le rôle économique de l'Etat et met de ce fait en doute l'intérêt qu'il a de s'endetter. Une autre mise en garde contre « le fardeau

---

**Une politique de relance nationale bénéficierait massivement aux régions limitrophes, et réciproquement, le Luxembourg pourrait profiter des programmes de relance de ses voisins sans bourse délier.**

---

de la dette » provient de la part d'institutions comme le Conseil pour un développement durable. C'est que la réflexion écologique appliquée à la sphère des dépenses et de la dette publique l'idée de la responsabilité de la génération actuelle par rapport aux générations futures. Cette idée est pertinente quand il s'agit de préserver l'environnement naturel, dont les dégradations sont typiquement irréversibles, mais dans le contexte de l'endettement public peut conduire à des conclusions dangereuses. En effet, au nom de la préservation de l'équilibre budgétaire, on risque d'annuler aujourd'hui les dépenses nécessaires en matière d'écomobilité, de politique climatique ou de biodiversité – ce qui conduira à un héritage bien plus lourd pour les générations à venir.

Quant à la question du remboursement, notons que, contrairement à l'endettement des ménages et des entreprises individuels, les débiteurs des Etats ne sont pas des acteurs extérieurs. En effet, du point de vue global, la somme des dettes publiques constitue une dette de l'humanité envers certains de ses membres. En ce sens, une banqueroute financière de la planète Terre est une impossibilité. L'humanité devra simplement gérer le remboursement des dettes en profitant de la croissance verte et dans un contexte de mondialisation des questions d'écologie et de justice sociale.

## La dette vertueuse

Pour finir, soulignons que depuis les travaux de Keynes, une partie des économistes considèrent qu'un Etat non seulement a le droit de s'endetter, à l'image d'une entreprise, mais qu'il en a le devoir dans certaines circonstances. Il s'agit notamment des fameuses politiques anticycliques en périodes de crise, lors desquelles l'Etat doit dépenser à contrecourant des attitudes des acteurs privés, afin d'éviter une récession.

Cela étant dit, est-il opportun que l'Etat arrose d'argent emprunté l'ensemble de la société, comme semblent le demander certains discours syndicaux ? « La dépense publique n'est pas en soi vertueuse », estime Denis Clerc dans un article d'*Alternatives économiques* consacré à ce sujet. Elle doit servir soit à se substituer aux

dépenses privées, soit à produire une utilité publique supplémentaire – tout en veillant à ce que cette dépense soit efficace. Clerc estime que le plan français de ramener le déficit à trois pour cent dès 2013 est « déraisonnable » et risque d'être « contre-productif ». Une baisse des dépenses publiques – entraînant une baisse de la demande – replongerait l'activité économique dans le marasme et obligerait à « gonfler de nouveau les déficits que l'on cherche à réduire ». L'auteur remarque aussi qu'une telle politique serait contradictoire avec l'intention affichée – en France et au Luxembourg – d'introduire des indicateurs de bien-être pour compléter le PIB : « Une forte limitation de la dépense publique risque de réduire le bien-être tout en freinant, voire en bloquant, la reprise. »

### Prudence, oui mais...

Ces raisonnements valent pour des espaces économiques d'une certaine taille, mais sont-ils applicables au Luxembourg ? Luc Frieden n'a pas tort quand il souligne qu'un petit pays doit être plus prudent en matière d'endettement qu'un grand. Une économie marquée par de très importants flux d'importations et d'exportations n'a, en effet, que des moyens limités d'agir dans des situations extrêmes. Une politique de relance nationale bénéficierait massivement aux régions limitrophes, et réciproquement, le Luxembourg pourrait profiter des programmes de relance de ses voisins sans bourse délier. Clairement, l'acteur idéal pour mener un programme de relance sur base d'un endettement conséquent aurait été l'Union européenne – dont malheureusement les instruments en matière de politique économique sont sous-développés.

Si le Luxembourg n'est donc pas obligé de se lancer à corps perdu dans une politique de relance, il n'a pas non plus à appliquer les dogmes néolibéraux qui proscrirent tout endettement public. D'autant moins que, vu la fragilité du modèle de croissance luxembourgeois, il y a urgence à effectuer certains investissements massés – plutôt que de les étaler dans le temps comme le prévoit le gouvernement : dans la formation, les infrastructures de transport, les économies d'énergie, la coopération grande-régionale.

Enfin, il faut bien limiter l'endettement à un certain niveau, fût-il supérieur à celui envisagé par les gouvernements. La solution pour le Luxembourg est la même

que celle donnée par Denis Clerc pour la France : sortir du dilemme entre surendettement et récession par une augmentation des impôts. Là encore, l'Union européenne est un élément du problème : la concurrence fiscale qu'elle a provoquée rend difficile toute initiative en ce sens, en particulier pour un petit pays. Elle pourrait devenir un élément de la solution, en mettant en oeuvre une augmentation harmonisée de certains impôts re-

distributifs et ayant un faible impact sur la consommation. Une telle initiative, prise une fois la reprise économique en marche, ne serait non seulement économiquement adéquate, elle éviterait aussi de laisser la question de la justice sociale en matière de financements publics aux seules générations futures. ♦

Article cité : « Comment réduire la dette publique ? », par Denis Clerc, in : L'Etat de l'économie 2010, hors-série Alternatives économiques n° 84

## Die Staatsschulden als Schreckgespenst

Pressemitteilung der CGFP vom 1.2.2010

Wir brauchen unbedingt gesunde Staatsfinanzen. So wie wir sie schon seit vielen Jahren kennen, und so wie wir sie auch heute immer noch besitzen. Diese Tatsache lässt sich eindeutig mit konkreten Zahlen belegen, trotz aller anderslautenden Propaganda der so lautstarken wie hochdotierten Lobbyisten des Patronats. Diesen geht es nicht um das Wohl des Landes, sondern um den massiven Sozialabbau, den sie herbeiwünschen.

Am 31. Dezember 2009 betrug die Luxemburger Staatsverschuldung laut Angaben des Schatzamtes 3 232 000 000 Euro oder 8,51 % des Bruttoinlandsproduktes oder 6 549 Euro pro Einwohner. Zum gleichen Stichtag jedoch erreichten allein die Beteiligungen der öffentlichen Hand an den drei börsennotierten Unternehmen Arcelor-Mittal, SES und BNP-Paribas, berechnet zu den Jahres-Schlusskursen der Pariser Börse, einen Wert von 3 364 883 718,72 Euro und überstiegen so die Bruttoverschuldung des Staates um fast 133 Millionen Euro.

Der scheinbaren Brutto-Staatsschuld steht also keine reale Netto-Staatsschuld gegenüber, sondern ein substantielles Nettovermögen. Selbst ohne die vielen übrigen Beteiligungen des Staates (Post, Sparkasse, Eisenbahn, Strom- und Gasverteiler, SEO, BGL, Luxair, Cargolux, SNCI, Ducroire, Zentralbank etc.), das sonstige Staatsvermögen und die liquiden Mittel des Schatzamtes und der Investitionsfonds in Betracht zu ziehen.

Nach den ominösen Maastricht-Regeln berechnet, liegt die öffentliche Verschuldung von Staat, Gemeinden, Sozialversicherungen und sonstigen öffentlichen Institutionen weiterhin bei nur 15 % des Bruttoinlandsproduktes. Damit bleibt sie deutlich unter der erlaubten Maastricht-Obergrenze von 60 % des BIP. Sie wird auch in den kommenden Jahren kaum über 20 % anwachsen. Die vergleichbaren Zahlen der Nachbarländer hingegen erreichen heute 73 % in Deutschland, 76 % in Frankreich und 97 % in Belgien.

Für das Jahresdefizit des Staatshaushaltes gilt ähnliches; unter allen Euro-Ländern erfüllen nur Luxemburg und Finnland die Maastricht-Norm. Trotz der im nationalen Konsens beschlossenen antizyklischen Ausgabenpolitik verblieb unser Budgetdefizit 2009 gemäß Maastricht-Formel bei 1 % des BIP, gegenüber 3,2 % in Deutschland, 5,9 % in Belgien und 8,2 % in Frankreich.

Die CGFP stellt fest, dass die reale Lage somit keineswegs die allgemeine öffentliche Defizit-Hysterie rechtfertigt, von der sich viele Parlamentarier wie Journalisten haben anstecken lassen. Seit Monaten versuchen garstige und gierige Angstmacher die Tatsachen auf den Kopf zu stellen. Die Partner der nationalen ‚Tripartite‘-Runde dürfen sich nicht, wie von einigen Jahren, durch provisorische, nicht korrekten Rezessions-Zahlen in die Irre führen lassen. Panik und Hysterie sind immer schlechte Ratgeber.

In der derzeitigen Lage, so stellt die CGFP fest, brauchen wir somit weder Steuererhöhungen noch den Abbau von Sozialleistungen, solange jedenfalls nicht, wie die Staatsfinanzen sich nicht deutlich verschlechtern. Wir brauchen nur verantwortungsbewusste Politiker mit dem Mut, die gierigen Manager in die Schranken zu verweisen.

Siehe [www.cgfp.lu](http://www.cgfp.lu)